



LA DOCUMENTATION ETRANGERE ET INTERNATIONALE A LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

par Pierre PELOU
Sous-directeur
à la documentation
française

La Documentation française est une direction du Secrétariat général du gouvernement. Administration centrale des Services du Premier Ministre, elle exerce également une fonction commerciale. Ce scénario original la conduit à avoir deux types de ressources: le budget général pour les dépenses régaliennes; des recettes commerciales pour les dépenses du même type, le tout géré dans un compte de commerce.

La Documentation française remplit quatre fonctions :

- Centre de documentation, elle rassemble en vue de la mettre à la disposition des administrations et du public, une documentation générale sur les principaux problèmes d'actualité intéressant la France et l'étranger.

- Elle est promoteur de nouvelles technologies. A ce titre, trois axes sont aujourd'hui développés : la production de banques de données, l'édition électronique et la constitution de services télématiques.

- Auteur, éditeur et diffuseur, elle élabore, édite et diffuse des études et des documents d'information générale et de vulgarisation. Elle agit comme éditeur pour le compte d'administrations et d'organismes publics.

- Elle est coordonnateur interministériel et réalise, à l'occasion de ces diverses activités, une coordination dans le domaine de la documentation, comme dans celui de l'édition et de la diffusion des diverses publications d'informations générales des administrations et services publics.

Ce rôle de coordination interministérielle est renforcé par le lien particulier qui l'unit à la Commission de Coordination de la documentation administrative (CCDA) dont elle assure le secrétariat et prépare les travaux.

Bien que la Documentation française consacre aux sujets proprement français une large part de ses activités de documentation et d'édition, les questions sur le reste du monde retiennent amplement son attention.

Dans ce cadre elle a trois actions essentielles que soutient une bibliothèque originale : la collecte et le traitement de documents sur les pays étrangers, le rassemblement et le traitement de documents émanant des organisations internationales et la publication de documents ou d'études relatives à l'étranger.

1. La documentation sur l'étranger :

Trois centres de documentation rassemblent à la Documentation française une information sur les pays étrangers. Ce sont le Centre d'information et de documentation internationale contemporaine (CIDIC), le Centre d'études et de documentation sur l'URSS, la Chine et l'Europe de l'Est (CEDUCEE) et le Centre d'études et de documentation sur l'Afrique et l'Outre-mer (CEDAOM). Ces trois centres offrent une documentation générale pour le premier, spécialisée pour les deux autres.

1.1 Le Centre d'information et de documentation internationale contemporaine (CIDIC) :

L'originalité du CIDIC n'est pas de fournir une revue de presse événementielle

mais de présenter à travers les documents les plus pertinents un suivi de l'activité politique, économique, sociale, voire culturelle de l'étranger. Aussi, les produits offerts en consultation présentent-ils une sélection de documents de typologie très variée : articles issus de la presse quotidienne, hebdomadaire, française et étrangère ou de revues, extraits de bulletins, notes, communiqués de presse, documents de travail, études, rapports. Les langues de travail retenues sont : le français, l'anglais, l'allemand et l'espagnol.

1.11 Domaines couverts :

Le CIDIC assure la couverture documentaire de tous les pays du monde à l'exclusion des pays traités par les centres de documentation spécialisés de la Documentation française : le CEDAOM, le CEDUCEE et la BIPA (Banque d'information politique et d'actualité).

Pour mieux répondre à sa vocation, le CIDIC a décidé, à compter du 1er janvier 1986, d'apporter un soin particulier dans le suivi de certains pays et de certains thèmes. Pays prioritaires et thèmes prioritaires constituent désormais l'ossature de ce service.

1.111 Pays prioritaires :

- Europe : République Fédérale d'Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Espagne.
- Amérique du Nord : Etats-Unis, Canada.
- Amérique latine : Mexique, Brésil, Vénézuéla, Argentine.
- Asie : Chine, Japon, Inde.
- Maghreb et Moyent-Orient : Algérie, Tunisie, Maroc.

1.112 Thèmes prioritaires :

- Institutions
- Vie politique
- Emploi-Chômage
- Energie
- Nouvelles technologies
- Communication et media
- Information spécialisée et documentation

La liste des pays et de thèmes prioritaires est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité.

1.113 Période couverte :

Depuis 1945

1.114 Volume :

6.000 dossiers et 4.000 sous-dossiers constituent l'ensemble documentaire de CIDIC. L'ensemble des pays étrangers représente 4.200 dossiers régulièrement mis à jour.

1.115 Périodiques dépouillés par le CIDIC :

Le CIDIC dépouille une vingtaine de quotidiens français et étrangers.

- Français : *La Croix*, *Les Echos*, *Le Figaro*, *l'Humanité*, *Libération*, *Le*

Matin, *Le Monde*, *La Tribune de l'Economie*.

- Anglais : *The Financial Times*, *The Guardian*, *The Times*.

- Américain : *New-York Times*, *International Herald Tribune*, *Wall Street Journal*.

- Allemand : *Frankfurter Allgemeine Zeitung*

- Suisse : *Le Journal de Genève*

- Belge : *Le Soir*

- Espagnol : *El País*

- Japonais : *Asahi Evening News*

- Indien : *Times of India*

- Chinois : *China Daily*.

Outre ces quotidiens, ce sont environ 350 titres d'hebdomadaires, bulletins, revues (dans les 4 langues retenues) qui figurent dans la liste des sources du CIDIC communiquée aux utilisateurs.

A ces périodiques, il convient d'ajouter les nombreux documents émanant des organisations internationales ou des ambassades, les actes ou comptes rendus des colloques ou congrès importants.

La mission du CIDIC est de réaliser, à partir de ces différentes sources, des dossiers d'actualité.

1.116 La chaîne documentaire du CIDIC :

Trois étapes constituent la chaîne documentaire du CIDIC :

- la sélection des documents à partir des différentes sources : les articles et documents divers sont retenus en fonction de leur valeur factuelle faisant place aux informations complémentaires, voire contradictoires. La sélection dans la presse quotidienne doit être achevée le soir même ;

- la mise à un format normalisé 21 x 29,7 cm, destinée au microfilm ultérieur des documents : cette opération de mise en page s'effectue le lendemain pour les quotidiens, de façon à ce que les articles de la veille soient découpés et ventilés entre les différentes divisions qui constituent le CIDIC, à la fin de la journée ;

- le classement des coupures et documents en dossiers et sous-dossiers : en principe, le dossier représente un thème suivi et général, le sous-dossier un thème ou une question d'actualité qui a une date de début et une date de fin événementielle ou factuelle. Les différents thèmes suivis par le CIDIC sont organisés dans un plan de classement de type alphanumérique propre au CIDIC et proche du catalogue méthodique de la bibliothèque de la Documentation française.

Le classement du document se fait en fonction du thème principal. La tendance est de ne pas multiplier les pho-

copies mais plutôt de privilégier certains thèmes et d'établir tous les renvois nécessaires d'un dossier à un autre. Exemple :

Dossier : "Arabie Saoudite, Prix du pétrole"

voir aussi : Dossier : "OPEP"

Sous-dossier : "Détournement d'un paquebot italien l'Achille Lauro, par un commando palestinien, le 7 octobre 1985".

voir aussi : Dossier :

"Relations Etats-Unis-Egypte"

"Relations Etats-Unis-Italie"

"Italie-Gouvernement"

Dès qu'il est possible de regrouper un certain nombre de documents portant sur un évènement précis et daté, on constitue un sous-dossier individualisé avec un titre spécifique qui est immédiatement repérable au sein du dossier, qu'il soit sur papier ou sur microfiche.

Exemple : dans un dossier "Francophonie", on trouvera le sous-dossier "Sommet de la francophonie, Versailles 17-19 février 1986".

La mise à jour des dossiers ou sous-dossiers communiqués au public est d'une semaine.

1.117 L'organisation d'un fichier documentaire :

La réalisation de catalogues au sein du CIDIC répond à une double nécessité : améliorer l'accès au fonds documentaire, des lecteurs, sur place, préparer la diffusion de listes thématiques ou géographiques des dossiers existants.

Deux catalogues (catalogue alphabétique matière, catalogue méthodique) répertoriant le fonds depuis 1977 - date de début du microfilmage - sont en cours de réalisation. Ils permettent de faire la jonction avec les archives microfilmées, disponibles à la Documentation française, conservées dans leur forme originale au Centre des archives de Fontainebleau, et repérées sous forme de listes, détenues par les documentalistes à usage interne.

Ces catalogues, mis à la disposition des lecteurs en salle de consultation couvrent dès maintenant l'ensemble des pays d'Europe occidentale, d'Afrique du nord et d'Amérique latine. Ils devraient être achevés pour tous les pays à la fin de 1988.

1.118 L'accès au CIDIC et ses prestations :

Le CIDIC met ses dossiers à la disposition des autres services de la Documentation française, des administrations et du public admis sur présentation d'une pièce d'identité.

La salle de consultation du CIDIC est située au *29 Quai Voltaire, 75007 Paris, 1er étage, pièce 135.*

La consultation se fait uniquement

sur rendez-vous, de 10h à 17h30 les lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 10h à 13h le jeudi. La communication est interrompue de 12h45 à 14h15. Téléphone : 42.61.50.10. poste 452.

Aucun dossier ne peut faire l'objet d'un prêt, puisqu'il n'existe qu'en un seul exemplaire.

1.2 Le Centre d'études et de documentation sur l'URSS, la Chine et l'Europe de l'Est (CEDUCEE) :

Créé en 1967 sur recommandation du Premier ministre, son rôle est de concentrer en un seul lieu l'ensemble de la documentation économique, en langues nationales des pays et dans les langues des pays observateurs, concernant l'URSS, l'Europe de l'Est et la Chine, de l'exploiter et de la diffuser.

Le champ documentaire du CEDUCEE, d'abord limité aux données sur le commerce extérieur de ces pays s'est peu à peu élargi à l'ensemble des données économiques et même socio-économiques. Alors qu'en 1967, la seule partie prenante dans le développement économique de ces pays était très souvent l'Etat, au fil des années, le besoin d'informations sur la gestion des entreprises et les niveaux de consommation, puis sur l'évolution de la société civile s'est fait sentir.

Par ailleurs, la situation de la Documentation française et sa large ouverture au public ont donné au CEDUCEE la vocation de renseigner, outre les diverses administrations, le milieu universitaire, enseignants et chercheurs avancés, en mettant à leur disposition la documentation archivée ou en transmettant les résultats de son exploitation.

Enfin le CEDUCEE a élargi sa clientèle vers les firmes, bureaux d'étude et banques souhaitant aborder les marchés de l'Est ainsi que les relais d'opinion soucieux de suivre au mieux l'évolution économique des pays à économie planifiée.

1.21 Originalité du fonds :

Le fonds du CEDUCEE comprend des ouvrages en langue russe et des périodiques de chacun des pays à économie planifiée (Albanie, Bulgarie, Chine, Corée du Nord, Cuba, Hongrie, Mongolie, Pologne, RDA, Roumanie, Tchécoslovaquie, URSS, Vietnam, Yougoslavie) en langues nationales. Outre l'économie, il couvre également les domaines suivants : questions sociales, sociologie, droit, histoire, relations internationales.

Constitué par un personnel maîtrisant les langues russe, tchèque, polonaise, bulgare, serbo-croate, hongroise, allemande, chinoise et anglaise, les techniques documentaires et, pour les analystes, l'expertise et l'observation des pays à économie

planifiée, le CEDUCEE collecte, archive, exploite et analyse un fonds documentaire multiforme.

1.22 Typologie :

Annuaire statistiques, encyclopédies, monographies, dictionnaires, atlas, guides touristiques, manuels d'enseignement, thèses, journaux officiels, principaux quotidiens et hebdomadaires de chaque pays, revues, bulletins de presse, sont les principaux types de documents.

1.23 Période couverte :

Des années 1950 à l'époque actuelle.

1.24 Volume :

Actuellement, le fonds documentaire comprend 22.000 ouvrages en langue russe avec un accroissement de 300 unités par an, 320 séries d'annuaires et 300 périodiques vivants en langues nationales, dont 134 pour l'URSS. De plus, le CEDUCEE reçoit une soixantaine de publications occidentales spécialisées dans les problèmes économiques et commerciaux des pays à économie planifiée.

1.25 Les dossiers documentaires :

Le CEDUCEE élabore des dossiers documentaires constitués presque exclusivement de coupures de presse, références ponctuelles, notations bibliographiques extraites de près de 200 quotidiens et hebdomadaires en langue française, anglaise ou allemande. Classés selon une liste spécifique de 300 thèmes, ils couvrent tous les secteurs de la vie socio-économique et des échanges bi-latéraux de chaque pays, ainsi que les problèmes du Conseil d'Assistance Economique Mutuelle (CAEM). Certaines sources rares en font l'originalité : *Summary of World Broadcasts, BBC, Joint Press Research Service, Rand Corporation, Ecotass, CIA, dépêches des agences de presse est-européennes, actes de colloques*. L'actualité est immédiate : 8 jours au maximum. Ces dossiers ont été constitués dès 1967 ; de 1977 à 1982, ils se présentent sur microformes.

Le CEDUCEE répertorie également les grands contrats de coopération entre l'URSS et l'Ouest et les entreprises industrielles soviétiques importantes dans un certain nombre de branches.

1.26 Accès et prestations :

Le CEDUCEE est ouvert tous les jours sauf le samedi et le dimanche, de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h, uniquement sur rendez-vous. Le Centre reçoit un public varié d'étudiants, d'universitaires, de représentants de l'administration et du monde des affaires, de journalistes français et étrangers. Adresse : *CEDUCEE, 29, quai Voltaire, 75007 Paris, Tél. 42.61.50.10 poste 308.*

1.3 Le Centre d'études et de documentation sur l'Afrique et l'Outre-mer (CEDAOM) :

Créé en 1961, à partir des fonds de l'ancienne Agence de la France d'Outre-mer, le CEDAOM rassemble une documentation sur tous les pays d'Afrique noire (anglophones, lusophones, francophones).

Pour mieux répondre à ses utilisateurs (professeurs, étudiants, journalistes, industriels, chercheurs, fonctionnaires et agents de la coopération technique), le CEDAOM offre différents types de documents complémentaires les uns des autres : des coupures de presse, des ouvrages et des documents photographiques.

1.31 Les dossiers documentaires :

Le CEDAOM élabore des dossiers sur les problèmes politiques, économiques, sociaux et culturels qui se posent en Afrique, au Sud du Sahara et à Madagascar. Ces dossiers sont classés en 4 grandes rubriques : politique, économie, société et culture. Ils procèdent d'un dépouillement régulier et méthodique d'une trentaine de périodiques français et étrangers et des journaux officiels des pays considérés.

1.32 La photothèque africaine :

La photothèque africaine compte 70.000 photographies en noir et blanc et 2.500 diapositives en couleur concernant l'Afrique francophone et progressivement le reste de l'Afrique. Elle s'enrichit régulièrement des envois de certains services d'information des Etats africains et de Madagascar, et également de concours bénévoles, de dons des grandes entreprises ou sociétés installées à l'étranger.

La photothèque africaine a reçu, à la fin de l'année 1971, les importantes collections de la photothèque du Ministère de la Coopération.

1.33 La Bibliothèque d'Afrique et d'Outre-mer (BAOM) :

Gérée par la Bibliothèque de la Documentation française, la BAOM a regroupé en 1941 les divers fonds des agences d'AOF, AEF, Madagascar et Indochine. Elle a recueilli également une partie du fonds de l'ancienne Assemblée de l'Union française, et depuis 1965, l'essentiel du fonds du Comité français pour l'Outre-mer, devenu depuis Comité Central du Rayonnement Français.

Ce fonds particulier compte plus de 60.000 volumes.

Depuis 1960, la BAOM est spécialisée dans les ouvrages concernant l'Afrique noire (1.200 ouvrages par an, en moyenne). Par ailleurs, les périodiques représentent, pour ce secteur documentaire, 2.000 titres dont 350 vivants. Parmi les périodiques anciens, on peut signaler les 70 années

du Bulletin du Comité de l'Afrique française ; parmi les périodiques contemporains, un suivi régulier des journaux ou bulletins officiels africains.

Toutefois, sur la base de ce fonds historique particulièrement riche, la bibliothèque a continué à s'enrichir de manière encyclopédique sur l'Afrique avec des particularités telles que l'ethnologie, la linguistique, les religions, l'histoire coloniale, les voyages et les explorations, l'agriculture, la littérature, les expositions coloniales ainsi que les questions politiques, économiques et sociales depuis les indépendances.

La documentation africaine est inégale selon les pays, les mieux représentés étant l'Algérie, la Côte d'Ivoire, Madagascar, le Maroc, le Nigéria, la République Centre africaine, le Sénégal et le Zaïre.

Au cours des dernières années, un effort particulier a été fait pour élargir la couverture documentaire par l'acquisition de documents francophones, anglophones et lusophones permettant une vision globale de la situation de l'Afrique.

Un fichier de dépouillement de revues a été établi à partir du fichier de l'ancienne Assemblée de l'Union française, des fiches de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, du Centre d'analyse et de recherche documentaire sur l'Afrique noire (CARDAN) et de la Fondation nationale des sciences politiques.

1.34 Accès et prestations :

Le CEDAOM est ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 18h et le jeudi de 10h à 13h, Tél. 42.61.50.10. poste 452. Il ne reçoit que sur rendez-vous, la consultation des dossiers s'effectuant à la bibliothèque de la Documentation française, 29, Quai Voltaire, 75007 Paris, ouverte au mêmes jours et aux mêmes heures.

Ces 3 centres de documentation (CIDIC, CEDUCEE et CEDAOM) représentent l'essentiel de la documentation sur l'étranger. Toutefois, la Banque d'information politique et d'actualité (BIPA) de la Documentation française concourt également à une telle documentation.

La BIPA, par définition, ne contient pas d'informations sur l'étranger. Cependant, elle traite, dans le cadre de sa banque de données, LOGOS, des relations bilatérales de la France avec l'ensemble des pays étrangers. Elle signale les publications produites par la Documentation française sur des aires géographiques et en assure le dépouillement exhaustif.

2. La documentation internationale :
Chaque centre de documentation est

amené à suivre les questions internationales. Toutefois, le CIDIC et la bibliothèque sont a priori les plus concernés.

2.1 Les questions internationales au CIDIC :

La division internationale du CIDIC traite des organisations internationales, qu'elles soient mondiales ou régionales, dans leur fonctionnement et leur activité. Elle suit également l'actualité politique, économique et sociale, voire culturelle, internationale dès lors qu'elle concerne plusieurs pays.

A titre d'exemple, on y trouve des dossiers sur les syndicats en Europe, la presse en Amérique latine et dans les Caraïbes, les partis communistes dans le monde, le désarmement.

2.11 Domaines couverts :

Au niveau des organisations, il a été décidé de traiter prioritairement la Communauté économique européenne (CEE) et, dans cette perspective une réflexion est en cours avec la Commission des Communautés européennes et différents partenaires français intéressés par une telle information pour consolider les sources européennes du CIDIC et pouvoir offrir en consultation au public français les principaux documents produits par les différents organes communautaires. Les sept thèmes prioritaires déterminés pour les pays étrangers (1) sont appliqués à la couverture documentaire du secteur international. La spécificité du secteur international réside dans la diversité de sources commerciales ou de littérature grise. La Documentation française, en tant qu'organisme administratif, est destinataire des documents les plus importants des organisations internationales.

Tous ces documents exploités ou repérés sous forme de références bibliographiques dans les dossiers du CIDIC constituent une documentation de base pour l'étude des questions internationales.

2.12 Période couverte :

Les documents concernant l'actualité internationale remontent à 1945 pour les plus anciens.

2.13 Volume :

1.800 dossiers sont mis à jour régulièrement.

2.2 Les organisations internationales à la bibliothèque :

La bibliothèque de la Documentation française dispose d'un fonds important de publications internationales provenant de l'ONU et de toutes ses agences spécialisées, des différentes organisations européennes, des banques internationales et régionales. Cependant, la documentation rassem-

blée n'a pas de caractère exhaustif. Toutefois, un protocole d'accord passé en 1986 entre la Banque mondiale et la Documentation française a déterminé le versement à la bibliothèque de tous les titres disponibles publiés par la Banque mondiale depuis 1979 et l'envoi systématique de toutes les nouvelles publications de cet organisme.

3. Les publications de la Documentation française sur les pays étrangers : Quatre titres de périodiques rendent compte de l'actualité politique, économique ou sociale, dans des aires géographiques déterminées :

3.1 Le Courrier des pays de l'Est :

Réalisé par le CEDUCEE, ce périodique a vu le jour en 1976. C'est un mensuel d'informations économiques et commerciales qui est alimenté pour les deux tiers par les analystes du Centre. Chaque numéro offre une étude de fond sur une branche, un pays ou un problème économique concernant l'ensemble du CAEM, puis des notes de synthèse sur les résultats des plans annuels, les échanges, les mécanismes économiques. Une page d'actualité politique, de nombreux comptes rendus d'ouvrages ou de colloques complètent cet instrument de travail utile à quiconque souhaite se tenir au courant de l'actualité économique des pays à économie planifiée.

Ainsi, le *Courrier des pays de l'Est* a publié en 1986 :

- Une étude sur l'électricité soviétique après Tchernobyl (N°307)
- Un bilan des réformes en Chine (N°312)

En outre, un important "Panorama de l'Europe de l'Est" (N°309-311) présente à la fin de 1986 des monographies sur chacun des pays et des articles de synthèses sur les problèmes qui se posent à l'Est.

3.2 Afrique contemporaine :

Fondée en 1962, la revue "*Afrique contemporaine*" est un périodique trimestriel réalisé par le CEDAOM. Son domaine géographique concerne l'Afrique subsaharienne et les îles de l'Océan indien proches du continent africain.

La revue comprend trois rubriques : études, faits et documents, écrits sur l'Afrique.

La partie "*Etudes*" présente des articles sur des thèmes politiques, économiques ou sociaux tels que : l'Afrique subsaharienne face au FMI, les Kébé (bidonvilles) de Nouakchott.

Dans la partie "*Faits et documents*", sont traités les faits d'actualité du trimestre tels que "le XXIIe sommet de l'OUA" ou les "Turbulences au Kenya", sont présentés les documents juridiques ou politiques marquants tels que les accords de Nkomati du 16

mars 1984 ou la loi constitutionnelle de la République de l'Angola.

Les "*Ecrits sur l'Afrique*" rassemblent les analyses bibliographiques des ouvrages reçus au CEDAOM qui sont par la suite versés à la BAOM. L'analyse de ces ouvrages est regroupée par pays et par thème. Ils constituent une partie très importante de la revue.

Enfin, "*Afrique Contemporaine*" réalise dans chacun de ses numéros une chronologie sommaire par pays, établit la biographie de quelques personnalités africaines ou africanistes, suit l'activité des organisations ou des conférences internationales intéressant l'Afrique.

3.3 Maghreb-Machrek, Monde Arabe :

"*Maghreb-Machrek, Monde Arabe*" a pour champ d'étude le devenir actuel des pays de langue arabe, du golfe arabo-persique à l'océan atlantique, de l'Irak au Maroc. C'est la seule revue en langue française spécialisée sur cette aire géographique et linguistique. Elle fournit une information régulière sur la situation intérieure de ces pays - politique, économie, société, culture - ou leur participation à la vie internationale.

La revue présente chaque trimestre :

- Des analyses de fond, études originales fournies par les meilleurs spécialistes, tant français qu'étrangers. Certaines sont conçues pour former des numéros spéciaux autour d'un pays ou d'une grande question. Ainsi y étaient présentées récemment : les effets sociaux des migrations interarabes, l'économie syrienne, des regards sur la société égyptienne, les structures du pouvoir au Maroc, en Algérie... ;

- Une saisie immédiate de l'information sous forme de chronologies suivies, par pays et par grands thèmes, établies par recoupement et synthèse à partir des sources internationales les plus sérieuses - agences, quotidiens, nombreux périodiques, sous forme aussi de dossiers et documents. Ainsi, les conflits du Moyen-Orient sont suivis régulièrement, en particulier le problème du Liban.

- Une notice bibliographique, qui comporte un relevé systématique des ouvrages en langue française publiés ou diffusés en France au cours du trimestre, ainsi qu'une revue critique des publications nationales ou internationales sur la région.

3.4 Problèmes d'Amérique latine :

La revue "*Problèmes d'Amérique latine*" est une publication trimestrielle dont les articles signés d'économistes, de politologues, de sociologues, d'historiens spécialistes de la région font le point de questions

d'actualité, par une information puisée aux sources latino-américaines, et mettent en relief les grandes mutations en cours. Ils présentent l'évolution politique, à l'aide d'études consacrées à chaque pays et des textes de plus ample portée dégagant les tendances à long terme. L'analyse économique porte aussi bien sur des secteurs spécifiques que sur les ensembles nationaux ou les grandes questions d'intérêt international (dette, échanges). Une large part est aussi consacrée aux bouleversements des sociétés et aux mouvements sociaux.

La plupart des articles sont assortis d'une bibliographie récente. Une brève rubrique "ouvrages reçus" rend compte d'un certain nombre de parutions d'ouvrages et d'annuaires concernant l'Amérique latine, en langue française, anglaise, espagnole ou portugaise.

Des notes d'information enfin, font le point sur des questions spécifiques ou économiques.

Par ailleurs, plusieurs publications émises par la Documentation française inscrivent dans leur programme des études ou des articles sur l'étranger. C'est le cas notamment de "Problèmes économiques", de "Problèmes Politiques et Sociaux" qui comprend en outre une série trimestrielle sur l'URSS et une autre sur l'Extrême-orient, des "Notes et études documentaires".

— "Problèmes Politiques et Sociaux" a publié notamment en 1986 des numéros spéciaux sur :

- Le Vietnam dix ans après : bilan et perspectives (N°531)
- L'URSS et la question allemande (N°532)
- Etats-Unis : la solution libérale à l'épreuve (N°538)
- La politique militaire de la Chine (N°541)
- Revenus non salariaux et justice sociale en URSS (N°43)

Il s'agit de dossiers constitués autour d'un thème à l'aide des meilleures sources périodiques françaises et étrangères.

— "Problèmes économiques" a reproduit notamment en 1986 des articles sur :

- Aspects de l'économie libyenne (N°1.974)
- L'état préoccupant des finances publiques italiennes (N°1.981)
- Les nouveaux produits financiers aux Etats-Unis (N°1.985)
- Le Brésil et le plan Cruzado : premier bilan et perspectives (N°1.995)

Cette revue dépouille la presse économique mondiale, et en reproduit, en les traduisant, les articles les plus significatifs.

— Les "Notes et Etudes documentaires" (25 numéros par an - y compris

les 4 numéros de la série Problèmes d'Amérique latine) sont des monographies rédigées par des spécialistes à la demande de la Documentation française. Les sujets sont très variés. Ainsi, les Notes et Etudes documentaires ont publié en 1986 :

- L'Espagne et le Portugal dans la CEE : interrogations et enjeux
- L'Informatique du Nord au Sud
- La révolution tertiaire aux Etats-Unis.

Chaque année paraissent, toujours dans la même collection, "Les Pays d'Europe occidentale" et "L'URSS et l'Europe de l'Est" retraçant l'évolution politique et économique de ces groupes d'Etats.

— "La Documentation photographique", spécialement destinée aux professeurs d'histoire et de géographie du secondaire consacre régulièrement quelques-uns de ses 6 numéros par an (dossiers de planches photographiques et synthèses, diapositives et livret) à la géographie économique et humaine des grandes puissances, ou de certains groupes géographiques. Ainsi, en 1986, elle a publié "Agriculture et Paysannerie en Amérique latine". On ne serait pas complet si on ne mentionnait de précieux recueils de textes édités pour le compte du ministère des Affaires étrangères - "La Politique étrangère de la France" (bimestriel) et "Documents d'Actualité internationale" (bimensuel).

Tous ces périodiques sont recensés chaque mois dans le bulletin d'éditeur "DF Actualités" envoyé gratuitement sur demande, dans le catalogue annuel de la Documentation française (paraissant généralement en mars).

Certaines revues éditent leurs tables annuelles (*Problèmes Economiques, Problèmes Politiques et Sociaux, Notes et Etudes documentaires, Documentation Photographique, Courrier des Pays de l'Est*). Des listes bibliographiques par thème ou par pays sont publiées régulièrement, (ainsi, en janvier 1987, "les Etats-Unis" à la Documentation française) et recensent ce qui est paru sur le sujet durant les quatre ou cinq dernières années.

Tous les périodiques sont vendus sur abonnement, en France ou à l'étranger ; on peut aussi les acheter au numéro.

En 1986, la Documentation française a enregistré 370 monographies ou articles sur l'actualité étrangère ou internationale ; 527 en 1985. Ils sont tous recensés dans la BIPA.

Telles sont les caractéristiques dominantes de la documentation étrangère et internationale que traite et recense la Documentation française. Ce portrait ne serait pas tout à fait complet s'il n'était fait référence à l'activité de la bibliothèque de la Documentation

française, véritable clé de voûte de l'ensemble documentaire. Car, la bibliothèque est en l'occurrence gestionnaire des acquisitions et gardienne des fonds spécialisés.

Elle est gestionnaire des acquisitions pour l'ensemble des services, déterminant avec eux une politique concertée d'achat. En 1985, une nouvelle définition de la couverture documentaire a été établie. Une analyse approfondie, par secteur géographique et par pays, des titres de périodiques a été menée qui a conduit à une répartition nouvelle tenant compte des priorités définies par le CIDIC et des besoins réels des services. Parallèlement, un comité de sélection se réunit 6 fois par an pour choisir les ouvrages à acquérir. Tout ceci a conduit à une politique d'acquisition qui répond aux besoins des services et du public dans le cadre des missions dévolues à la Documentation française : l'actualité institutionnelle, politique, économique et sociale de la France, des pays étrangers et des relations internationales.

Elle est gardienne des fonds spécialisés. Comme nous l'avons vu, sur les 200.000 ouvrages qu'elle conserve, 60.000 concernent l'Afrique et l'Outre-mer, 22.000 les Pays de l'Est. Quant aux documents internationaux, qu'ils émanent de l'ONU, de la CCE, de la FAO, de l'OCDE, de l'UNESCO, de la Banque mondiale ou du FMI, ils constituent une part active et importante des fonds conservés.

En 1986, sur les 6.350 ouvrages entrés à la bibliothèque, 1.050 ont été édités à l'étranger et 850 sont des publications internationales. En ce qui concerne les périodiques, 6.000 titres sont conservés à la bibliothèque dont 1.600 vivants. Sur ces 1.600 titres vivants, 660 sont d'origine étrangère.

La documentation étrangère et internationale est une réalité quotidienne pour la Documentation française. Disponible pour tout public, elle est accessible à la *bibliothèque de la Documentation française de 10h à 18h, 29 quai Voltaire, Paris 7e*, tous les jours sauf le jeudi après-midi, le samedi et le dimanche et dans les centres de documentation (uniquement sur rendez-vous).

(1) (Voir 1.112)